

Côte togolaise

L'espace maritime du Togo, quel atout géostratégique ?

Pêche, aquaculture, navigation, économie maritime, marine nationale, océanographie, protection du littoral, transformation des produits de la mer, ingénierie marine, construction navale, recherches scientifiques, sont autant ...



PAGES 6&7

SANTE



Lutte contre les faux médicaments

La rencontre des chefs d'Etat à Lomé reportée au 17 et 18 janvier 2020

PAGE 11

COLLECTIVITES LOCALES



Le litige foncier avec leurs voisins de Défalé définitivement résolu,

Les cadres de la Kéran échangent avec leurs communautés

Les cadres et jeunes natifs d'Atétou, Awanda, Gnéandé, Woumalo et de Déouté ont échangé le samedi 30 novembre dernier avec ...

PAGE 11

Soudan / Diplomatie

En attendant d'être retiré de la liste noire, le Soudan va accueillir un ambassadeur américain sur son sol

PAGE 4



Présidentielle 2020

Le Conseil des ministres convoque le corps électoral

► La date du premier tour fixée au 22 février 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni jeudi 5 décembre 2019 au Palais de la présidence de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, président de la République. Le Conseil a adopté plusieurs décrets dont l'un fixe la date du 1er tour de l'élection présidentielle de 2020 et convoque le corps électoral pour le premier tour de cette élection présidentielle.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

Faure Gnassingbé et Cyril Ramaphosa pour une coopération sud-sud rentable

Le président de la République sud-africaine Cyril Ramaphosa est arrivé à Lomé hier pour une visite de deux jours au cours de laquelle il effectuera plusieurs activités liées à la coopération entre les deux pays. L'excellence des relations entre Lomé et Pretoria est un exemple palpable de réussite de la coopération sud-sud. Les pays africains pour faire face à la mondialisation agressive en cours et se développer ont besoin de tisser de fortes relations bilatérales et multilatérales. Le Togo et l'Afrique du sud l'ont compris. A la suite de son élection à la tête de la nation arc-en-ciel, Cyril Ramaphosa avait promis dans son discours inaugural d'investiture, faire de la fraternité et de la coopération entre États africains, le déclic d'un développement collectif et d'une prospérité partagée. L'on peut dire à ce jour que c'est une promesse tenue, du moins avec le Togo. Les dirigeants ...

PAGE 3

	<p>SOMMAIRE</p> <p>Etats-Unis / Destitution La procédure de destitution de Trump entre dans sa phase juridique</p>  <p>P 4</p>	<p>Afrique du Sud / Election partielle L'opposition perd la mairie de Johannesburg</p>  <p>P 4</p>	<p>Agroécologie et accès à la terre Les Amis de la Terre promeuvent les intérêts des peuples autochtones</p>  <p>P 11</p>
---	---	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Une journée avec Ablavi TROUNOU, Bénéficiaire du Produit d'Accompagnement Spécial (PAS) du FNFI

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous décidons de vous faire passer une journée avec un des bénéficiaires du FNFI, notamment du Produit d'Accompagnement Spécial qui fait de la vente de sacs de friperie son activité génératrice de revenus. Reportage...

Insallée dans un simple appartement de fortune dans le quartier Adakpamé, Ablavi TROUNOU, la cinquantaine a par le passé déjà bénéficié successivement des 4 cycles du crédit Accès des Paivres aux Services Financiers (APSEF). Elle confie aujourd'hui s'être lancée dans une activité génératrice de revenus grâce à ce premier coup de pouce financier du FNFI, chose qu'elle pensait jusqu'ici impossible avant le lancement du Fonds, les Institutions de Microfinance classiques étaient de plus en plus réticentes à prêter aux ménages vulnérables. Ce premier coup de pouce financier permet à Dame Ablavi de débiter l'achat et la vente d'une dizaine de sacs de friperie. A l'époque, elle se promenait dans les quartiers environnants.

" Le temps passait et je me rendais compte que je devais faire mieux si je voulais être indépendante et autonome. Comme vous le savez, quand on commence une activité et on se rend compte que l'activité fleurit,

on espère d'autres sources de financements pour pouvoir explorer d'autres horizons. J'avais fini de rembourser en intégralité mes 4 cycles de APSEF et je me suis mise à chercher d'autres sources de financement additionnelles. J'ai alors commencé à aller aux informations pour trouver gain de cause".

Et justement dans le partenariat qui lie le FNFI à ses 28 Prestataires de Services Financiers dans la distribution des produits du FNFI, des séances d'informations et de sensibilisation sont organisées ponctuellement pour permettre aux bénéficiaires réels et potentiels d'avoir des informations relatives au FNFI et aux produits en temps réel afin de pouvoir faire des choix optimaux et faire des réajustements si besoin en était.

" C'est justement au cours d'une séance d'information organisée à l'endroit des populations par PADES Microfinance que j'ai personnellement été informée de l'existence du Produit

d'Accompagnement Spécial. Un Produit qui après les explications était bien adapté à mes besoins, notamment à mon activité. Nous nous sommes constituées en groupes solidaires et nous sommes pliées à toutes les exigences du PSF partenaire. Après une riche formation technique et financière, nous voici désormais mieux aguerris pour obtenir le précieux césame. Personnellement, j'ai obtenu un crédit de 100.000 FCFA qui m'a permis de pouvoir ériger cette petite baraque que vous voyez et d'acheter deux balots de sacs de friperie. Ce sont ces deux balots que j'expose actuellement, et comme vous le voyez, j'ai assez de sacs à proposer à ma clientèle de plus en plus nombreuse."

Un coup de pouce financier spécial qu'accorde le FNFI aux bénéficiaires fin de cycle de APSEF et AGRISEF, de quoi motiver ces derniers à bien faire usage des différents crédits recus mais aussi et surtout à rembourser dans les délais.



KASSINGA Doglowa

" Depuis que mon activité s'est agrandit, c'est un véritable soulagement, car je n'ai plus besoin de me déplacer dans les rues sous le chaud soleil pour vendre mes sacs. Je les expose ici dans ma baraque, et comme j'ai réussi progressivement à fidéliser ma clientèle, chacun vient faire ses affaires quand il en ressent le besoin. Mes sacs sont à la portée de tous. En fonction du modèle et du style, mes sacs coûtent entre 1500 et 5000 FCFA, de quoi attirer du monde tous les jours. Ma clientèle est constituée en majorité de jeunes élèves, étudiantes, jeunes femmes, Lomé étant devenue une ville à la mode, personne ne peut résister à la tentation. Et depuis lors, je vend en moyenne 5 sacs par jour, et je me dit que pour un début

c'est une très bonne chose. Je parviens à dégager des bénéfices qui me permettent de soutenir mon époux dans la prise en charge des besoins de notre famille. Je ne perds pas également de vue le remboursement du crédit qui pour moi est un élément essentiel si je veux poursuivre ma croissance dans le paysage de l'inclusion financière."

Le PAS, un produit spécialement conçu pour apporter une réponse significative aux bénéficiaires APSEF et AGRISEF en fin de cycle, avec à la clé un crédit de 100.000 ou 130.000 FCFA selon les cas assorti d'un faible taux d'intérêt pour leur permettre de passer à l'échelle et de renforcer leurs activités génératrices de revenus.

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG. LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... de nos deux pays ont développés ces derniers mois de solides relations en faveur du développement. L'Afrique du sud a une longue histoire et est une réussite sur le continent noir que ce soit sur le plan économique que politique. C'est donc le Togo qui profitera le plus des relations qu'il développe avec ce géant de l'Afrique. Déjà en juillet 2018, le président Faure

Gnassingbé a pris part au Xème sommet des Brics à Johannesburg aux côtés du Brésil, de la Russie, de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique du sud. Ce sont des pays qui se mettent ensemble pour tenir tête aux grandes nations capitalistes qui écrasent tout sur leur passage.

Et si cela peut profiter aux petits poucets comme le Togo, alors tant mieux. A l'heure du Plan national de développement (PND), aucune opportunité ne

doit être négligée. Pour montrer son intérêt pour les bonnes relations qui existent entre nos deux pays, le chef de l'Etat togolais était en mai 2019 à l'investiture de Cyril Ramaphosa. D'autres visites à caractère économique ont aussi été effectuées par le dirigeant togolais.

La visite de deux jours qui s'est ouvert hier s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié,

de coopération et de solidarité entre le Togo et l'Afrique du sud. Les deux Présidents devront échanger sur le renforcement de la coopération bilatérale et multisectorielle. Il sera question précisément aujourd'hui, vendredi d'un tête-à-tête avec son homologue Faure Essozimna Gnassingbé suivi de la visite de plusieurs infrastructures de développements réalisés ces derniers temps par le Togo

et surtout le constat concret de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND 2018-2022).

La priorité, sera toutefois réservée au renforcement de la coopération économique au moment où l'Afrique du Sud veut dynamiser ses échanges commerciaux et le Togo tirer les dividendes du renforcement de l'intégration commerciale africaine.

Edem Dadzie

Présidentielle de 2020

Plan national pour l'alternance contre Plan national de développement

Les candidats à l'élection présidentielle de 2020 au Togo commencent par dévoiler leurs intentions à l'endroit du peuple. Le président du mouvement Nouvelle vision (Novi) le Dr Kodjovi Aubin Ton, lors d'une sortie médiatique avant-hier a dévoilé son Plan national pour l'alternance au Togo en 2020. Une opposition à peine voilée au Plan national de développement (PND 2018-2022) qui sera sans aucun doute la composante essentielle du programme du candidat du parti au pouvoir. Ce dernier sauf surprise de dernière minute sera le chef de l'Etat Faure Gnassingbé.



Kodjovi Aubin Ton

Lorsqu'il a dévoilé le PND en mars dernier, beaucoup ont conclu que les intentions de l'actuel locataire du palais présidentiel de Lomé est

de faire un quatrième mandat. Pour les opposants du régime en place, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un nouveau programme destiné à faire réélire le

président de la République en 2020. Quoi qu'il en soit, à ce jour rien n'empêche Faure Gnassingbé s'il le souhaite de se représenter. Ce vieux débat n'a même plus sa raison d'être.

Maintenant, est-ce que le PND constitue un programme de gouvernement pour Faure Gnassingbé ? Si c'était le cas, ce ne serait pas un scandale. En tant que probable candidat, il faut qu'il ait un programme. Et si le PND peut en être un, alors c'est tout à son actif. Tout le monde est d'accord aujourd'hui, même les détracteurs à demi-mot du président, que ce document est une réussite. Si le Togo arrive à le mettre en œuvre, l'émergence sera



Faure Gnassingbé lors du dévoilement du PND

au rendez-vous d'ici 2030. Le PND à travers ses trois axes prévoit notamment de faire de notre pays un centre d'affaire de premier plan et de créer des industries (axe1).

Il vise également à transformer le secteur agricole (axe 2) et à renforcer les mécanismes d'inclusion donc à lutter contre la pauvreté (axe 3). Au-delà des querelles politiciennes, n'est-ce pas noble ? Mais comme l'on est sur un terrain politique et que l'on s'achemine vers une bataille électorale, il est normal que

les uns et les autres veillent réduire les chances de leurs prochains afin de prendre le dessus.

Ainsi donc, le Dr Kodjovi Aubin Ton dévoile un plan national d'alternance en trois points : le pacifisme de l'alternance, le caractère démocratique de l'alternance et enfin, l'alternance productive. Au moment venu le candidat aura l'occasion d'expliquer aux Togolais ce qu'il met dans son plan. Toutefois, pourra-t-il rivaliser avec le PND que porte aujourd'hui Faure Gnassingbé ?

Edem Dadzie

Présidentielle 2020

Le Conseil des ministres convoque le corps électoral

► La date du premier tour fixée au 22 février 2020

Le Conseil des ministres s'est réuni jeudi 5 décembre 2019 au Palais de la présidence de la République, sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, président de la République. Le Conseil a adopté plusieurs décrets dont l'un fixe la date du 1er tour de l'élection présidentielle de 2020 et convoque le corps électoral pour le premier tour de cette élection présidentielle.

Lire le Communiqué du Conseil des ministres

Le Conseil des ministres, au cours de ses travaux, a adopté :

- un (1) projet de loi ;
- sept (7) projets de décret ;
- abordé des divers.

Au titre des projets de loi, le Conseil des ministres a adopté le projet de loi portant création de l'Ordre national des ingénieurs du Togo et réglementation de l'exercice de la profession

d'ingénieur. L'ingénieur est à la base des activités de tous les secteurs socioéconomiques et œuvre pour le développement et la création des richesses dans un pays en vue de l'amélioration de la qualité de vie.

La formation et l'exercice de la profession d'ingénieur doivent donc satisfaire à des standards et à une

éthique qui permettent au public d'être assuré de la prestation efficace de l'ingénieur dans ses différents domaines de spécialité. Aussi, est-il nécessaire que l'exercice de la profession d'ingénieur soit encadré et réglementé. Pour contrôler le respect des normes de qualité et l'éthique par les professionnels de ces secteurs d'activités, le présent projet de loi institue un Ordre national

des ingénieurs du Togo.

Au titre des décrets :

Le premier décret adopté par le Conseil des ministres porte attributions, organisation et fonctionnement de la commission d'expropriation (COMEX).

La réalisation des projets portés par l'Etat au profit des populations nécessite de procéder à des expropriations pour

cause d'utilité publique et à l'indemnisation des personnes affectées.

Le cadre juridique existant pour la gestion des expropriations n'étant plus adapté, un Comité interministériel d'indemnisation (CII) a été mis en place en 2009 pour gérer d'une manière participative et systématique le processus..

Soudan / Diplomatie

En attendant d'être retiré de la liste noire, le Soudan va accueillir un ambassadeur américain sur son sol

C'est une bonne nouvelle pour le Soudan. Une victoire d'étape pour ce pays qui a commencé une grande politique de réformes afin de reprendre la courbe de croissance économique. Mais Khartoum veut plus : être retiré de la liste noire des pays soutenant le terrorisme.

Pour le Premier ministre soudanais, lever les sanctions américaines contre son pays représente une urgence. Depuis la mise en place de son gouvernement il y a trois mois, Abdalla Hamdok lutte pour relancer l'économie, ce qui nécessite des fonds. Tant que le Soudan restera sur la liste des pays soutenant le terrorisme, sur laquelle il est inscrit depuis 1993, Khartoum peinera à attirer des investisseurs internationaux et à obtenir de prêts du Fonds monétaire international (FMI) ou de la

Banque mondiale. Ce n'est peut-être pas l'annonce que le Soudan espérait, mais c'est une avancée : les échanges d'ambassadeurs entre Khartoum et Washington vont reprendre. Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a parlé d'un « progrès significatif dans les relations bilatérales, alors que le gouvernement soudanais met en place de vastes réformes ». Pour le nouvel homme fort du Soudan qui continue son lobbying pour que les États-Unis retirent son pays de la



Abdalla Hamdok, Premier ministre soudanais

liste des États soutenant le terrorisme, avec cet échange des diplomates entre les deux pays, plusieurs entreprises du monde entier, notamment celles américaines feront leur arrivée au Soudan. « Cela créera de l'emploi » a-t-il martelé. Malgré le changement de pouvoir, le Soudan est

toujours en plein marasme économique. Or être sur cette liste l'empêche, par exemple, d'obtenir un allègement de sa dette, de recevoir des financements du FMI ou de la Banque mondiale.

Le comité des Affaires étrangères du Congrès américain a d'ailleurs abordé la question mercredi avec Abdallah Hamdok. Les élus américains ont parlé du « besoin de transparence financière dans le secteur sécuritaire », « des responsables de l'ancien régime qui pourraient encore soutenir le terrorisme ». Le comité a aussi évoqué la nécessité d'un « accord avec les familles des victimes des attaques d'al-Qaïda », lorsque l'organisation islamiste avait une base au Soudan.

T.M.

Etats-Unis / Destitution

La procédure de destitution de Trump entre dans sa phase juridique

La deuxième phase de la procédure de destitution a commencé ce mercredi devant la commission judiciaire de la chambre. Les démocrates ont appelé quatre experts juridiques à témoigner, pour démontrer que Donald Trump a violé la loi en sollicitant l'ouverture d'une enquête sur son adversaire politique auprès d'un chef d'État étranger.



Donald Trump

Le débat porte cette fois sur l'aspect juridique de la procédure entamée par les démocrates. Le fond de l'affaire, les faits reprochés à Donald Trump ont été examinés pendant deux mois par la commission du renseignement, qui a rendu au début de la semaine un épais rapport de conclusion. Il s'agit maintenant de déterminer si l'appel passé par le président américain à son homologue ukrainien, si les pressions exercées sur Kiev pour obtenir des informations compromettantes sur son opposant politique, et si les tentatives de Donald Trump pour freiner l'enquête du Congrès, constituent des crimes susceptibles d'entraîner sa destitution.

« Le niveau d'obstruction de cette administration est sans précédent. Jamais un président n'a combattu avec autant d'ardeur les assignations du Congrès », s'est indigné Jerry Nadler, le président de la commission

dans sa déclaration préliminaire. L'audience est un peu tendue. À plusieurs reprises, le président de la commission doit faire usage de son marteau pour mettre un terme aux interruptions intempestives des républicains.

Trois des quatre experts convoqués, tous des professeurs de droit renommés, l'affirment avec force : pour eux, non seulement Donald Trump a bel et bien commis un abus de pouvoir, mais aussi c'est précisément le type de crime que les rédacteurs de la Constitution avaient envisagé lorsqu'ils ont inventé la procédure de destitution.

Le quatrième témoin, lui, est plus circonspect. Il a dénoncé la colère et les divisions créées par cette affaire et estimé que destituer le président pour les faits reprochés à Donald Trump abaisserait les critères jusqu'ici appliqués dans ce type de procédure. Mais il s'agit bien sûr du témoin appelé par les républicains. Comme les avis politiques, les avis juridiques varient donc bien en fonction du camp d'où ils émanent. Comme à son habitude, la Maison Blanche est intervenue au cours de l'audition. Elle a qualifié les experts de partisans, et dénoncé une imposture, une procédure bidon. Mais fort de leur majorité à la chambre, les démocrates devraient parvenir sans mal à formellement mettre Donald Trump en accusation.

Rfi.fr

Afrique du Sud / Election partielle

L'opposition perd la mairie de Johannesburg

Le candidat du parti au pouvoir en Afrique du Sud, le Congrès national africain (ANC), a décroché le poste de maire de la principale ville du pays, Johannesburg, lors d'une élection partielle, mercredi 4 décembre. Une défaite cuisante pour l'opposition, qui occupait ce poste stratégique depuis 2016. L'élection a été organisée après la démission, en octobre, du maire de Johannesburg, Herman Mashaba, qui était membre du principal parti d'opposition, l'Alliance démocratique (DA).

Geoff Makhubo, candidat de l'ANC, le parti qui dirige l'Afrique du Sud depuis la fin officielle du régime de l'apartheid en 1994, a obtenu 137 voix, contre 101 pour le candidat de la DA et 30 pour celui des Combattants pour la liberté économique (EFF), lors d'une réunion du conseil municipal. Il remplace Herman Mashaba, élu en 2016 sous les couleurs de la DA grâce à l'appui de l'EFF. Ce dernier était devenu, il y a trois ans, le premier maire de la mégapole à ne pas être membre de l'ANC.

Mais en octobre, il avait annoncé sa démission et son départ de la DA, reprochant à la principale formation de l'opposition son approche de la question raciale, toujours très controversée dans le pays. Depuis, la coalition formée par la DA et l'EFF a volé en éclats. L'EFF, parti de gauche radicale, a présenté mercredi son propre candidat, anéantissant les espoirs de la DA de conserver le poste de maire.

La ville de Johannesburg se retrouve « de nouveau entre les mains de Geoff Makhubo et des pilleurs professionnels de l'ANC », a réagi la DA en référence aux soupçons de corruption qui planent sur le nouveau maire, un homme d'affaires. L'ANC, par la voix de son porte-parole Pula Mabe, a insisté sur le fait que Geoff Makhubo n'avait « jamais été



Geoff Makhubo, nouveau maire élu

reconnu coupable ».

La victoire de l'ANC, mercredi, représente un nouveau revers pour la DA. En juillet, l'EFF avait annoncé la fin de la coalition qu'il formait avec ce parti, à la tête de plusieurs grandes villes du pays depuis les municipales de 2016. La DA a perdu les postes de maire de Johannesburg et de Port Elizabeth (sud-est), et son maire à Pretoria a été récemment suspendu à cause d'un scandale.

Lors des législatives de mai, la DA a également perdu du terrain, avec 20,6 % des voix, un score qui a conduit son patron, Mmusi Maimane, à la démission, fin octobre. Il était le premier chef noir de l'opposition sud-africaine. Il a été remplacé par John Steenhuisen, un Blanc, qui assure actuellement l'intérim à la tête du parti.

T.M.

Réseaux sociaux

Quelles seront les dimensions des images en 2020 ?

Une mise à jour a été faite pour les tailles des photos sur Facebook, Twitter, Instagram... Pour faciliter la tâche des community managers et des designers, retrouvez ci-dessous toutes les tailles à connaître sur les réseaux sociaux.



Les icônes des réseaux sociaux

La taille des images sur Facebook

Taille de la photo de profil Facebook

Pour garantir une qualité optimale, Facebook conseille que la photo de profil soit au minimum de 320 pixels de large et de 320 pixels de haut.

- Photo de profil Facebook : 180x180 minimum (ratio 1:1 carré), 320x320 pixels (recommandé)

- Affichée en 170x170 pixels sur la page, 32x32 pixels en avatar

Rappel : les photos de profil sont désormais affichées sous une forme circulaire sur la page et au sein des publications.

Taille de la photo de couverture Facebook

Pour une photo de couverture Facebook, le réseau social recommande une taille d'image d'au moins 720 pixels de large.

- Taille minimum : 400x150 pixels

- Taille recommandée : 720x315 pixels

Astuce : pour éviter toute déformation ou compression de la photo de couverture sur un profil Facebook, il est conseillé d'uploader une image en JPEG ou PNG d'au moins 100 Ko.

Taille des images des liens Facebook

Facebook recommande d'utiliser des images de 1200x630 pixels. Minimum : 600x315. Les images d'illustration des liens sont affichées en 514x268 sur les pages et 500x261 sur le fil d'actualité (desktop).

Taille des images dans les stories Facebook

- Taille d'image : 1080x1920 pixels

Facebook recommande d'afficher le texte d'une story dans un visuel de 1080x1420 pixels, à l'intérieur d'une image dont les dimensions doivent être au total de 1080x1920 pixels. Votre publication pourra ainsi être visible dans son intégralité sur l'ensemble des devices.

Taille des photos Facebook panorama ou 360°

- Au minimum : 30 000

pixels pour n'importe quelle dimension

- Full size : au moins 135 000 0000 (ratio 2:1)

Les autres tailles d'images sur Facebook

- Image partagée sur Facebook : 600x315 (minimum), 1200x630 pixels (recommandé), affichée en 514x268 sur les pages
- Couverture d'événement Facebook : 1920x1080 pixels (ratio 16:9)
- Image Facebook Ads : au moins 1200x628 pixels (ratio 9:16 à 16:9), pour un affichage dans la timeline et dans la colonne de droite

- Mêmes tailles et ratios d'images pour les publicités affichées dans Facebook Instant Article et Facebook Marketplace
- Image Facebook Messenger Ads : 254x133 pixels (ratio 16:9 à 1:1)

- Images dans le Carrousel de Facebook : 1080x1080 (ratio 1:1), avec une photo au maximum de 30 Mo et une vidéo dont le poids ne devra pas excéder 4 Go.

La taille des images sur Twitter

- Taille minimum : 200x200 pixels

- Taille recommandée : 400x400 pixels

- Affichée en cercle de 132 px de diamètre sur votre profil Twitter

Taille de la photo de couverture Twitter

- Taille minimum : 1024x280 pixels

- Taille recommandée : 1500x500 pixels

Taille de la photo Twitter dans un tweet

- Taille minimum : 440x220 pixels

- Taille recommandée : 1024x512 pixels (a minima, privilégiez une photo de 1024 px de large), ratio 16:9

- Formats supportés : JPEG, PNG et GIF

- Poids maximum supporté : 3 Mo pour les photos, 5 Mo pour les GIFs

Taille des images dans un lien web (Twitter Cards)

- Affichée en 507x265 pixels (ratio proche de 2:1)

- Format : JPEG, PNG ou GIF

- Poids des images : 1 Mo maximum.

Taille des images publicitaires sur Twitter :

- Twitter Card pour un site web : 800x418 pixels (ratio 1.91:1) et 800x800 (ratio 1:1)

- Twitter Card pour une app : 800x800 pixels (3 Mo maximum pour un ratio 1:1) et 800x418 pixels (3 Mo maximum pour un ratio 1.91:1)

- Tweet avec une ou plusieurs images : 600x335 pixels au minimum, il est recommandé d'utiliser une taille d'image la plus grande possible pour un meilleur résultat

- Twitter Card en Message direct : image avec une largeur au minimum de 800 pixels NDLR : nous conseillons, dans la plupart des cas, de concevoir des images dans un ratio compris entre 1:1,91 et 1:2 pour illustrer ses articles afin d'obtenir un rendu satisfaisant lors des partages sur Facebook, Twitter et LinkedIn.

La taille des images sur Instagram

Instagram permet désormais de publier des photos verticales, horizontales et au format carré.

Taille de la photo de profil Instagram

- Photo de profil Instagram : 110x110 pixels au minimum.

À noter que les photos de profil sur Instagram sont sauvegardées sur le réseau social au format 320x320 pixels. Veillez à bien uploader une image suffisamment grande pour qu'elle s'adapte bien à la photo de profil. Cette dernière étant de forme circulaire, les éléments principaux de la photo de profil Instagram devront être bien centrés, afin qu'ils ne soient pas croppés.

Taille pour les différents formats de photos sur Instagram (feed)

- Photo Instagram au format paysage : 1080x566 pixels

- Photo Instagram au format portrait : 1080x1350 pixels

- Photo Instagram au format carré : 1080x1080 pixels

- Tailles recommandées : téléchargez la photo au minimum 1080 pixels de largeur et entre 566px et 1350px de hauteur, en fonction si l'image est au format paysage ou portrait.

Il est fortement conseillé d'uploader une image de 1080 pixels de large pour obtenir un aperçu de meilleure qualité.

Les autres tailles pour les images sur Instagram

- Photo pour les stories Instagram : 1080x1920 pixels (recommandé)

- Taille pour les formats publicitaires d'Instagram : 1080x1920 pixels (recommandé), laissez également 250 pixels sans contenu en haut de votre photo pour éviter qu'elle ne soit recouverte lorsqu'elle sera repartagée.

La taille des images sur YouTube

- Photo de chaîne YouTube : 800x800 pixels, affichée en 80x80 pixels

- Photo de couverture YouTube : 2560x1440 pixels (recommandé)

- Taille minimum : 2048x1152 pixels

- Poids maximum : 6 Mo.

La taille des images sur LinkedIn

- Photo de profil LinkedIn : 400x400 pixels minimum (8 Mo max, JPG, GIF ou PNG)

- Photo de couverture LinkedIn : au minimum 1192x220 pixels, 1536x768 pixels (recommandé)

- Logo des pages LinkedIn (Company) : 300x300 pixels (PNG, JPG ou GIF)

- Photo de couverture des pages LinkedIn (Company) : 1536x768 pixels

- Photo type « hero » des pages LinkedIn : 1128x376 pixels (bannière)

- Logo « square » des pages LinkedIn : 60x60 pixels

- Photo pour un lien sur un blog LinkedIn : 1200x627 pixels (recommandé)

Lorsque vous copiez-collez une URL sur LinkedIn, l'image de la page partagée va apparaître automatiquement dans l'aperçu, si une photo est disponible. Vous pouvez modifier cette image et uploader celle que vous souhaitez depuis votre ordinateur. Cette image doit être de 1200x627 pixels (ratio 1,91:1), avec au minimum 200 pixels de largeur. Si l'image fait moins de 200 px de largeur, LinkedIn va la retailer en petite vignette, qui sera affichée sur le côté gauche de votre post.

- Le logo de la page pour une publicité : 100x100 pixels

- Image d'un contenu sponsorisé : 1200x627 pixels (ratio 1.91:1).

La taille des images sur Snapchat

- Geofilter : 1080x1920 pixels, PNG-24 transparent, < 300 Ko, ratio 9:16

- Logo pour une vignette de marque : 993x284 pixel avec fond transparent

- Image : 360x600 pixels (prévoir une zone « tampon » de 175 pixels en haut de l'image)

Les tailles d'images sur TikTok

Si la taille minimum requise pour une photo de profil sur TikTok est de 100x100 pixels, il est recommandé d'uploader une photo de 200x200 px pour une meilleure qualité d'image sur la plateforme.

- Photo de profil sur TikTok : 100x100 pixels

- Photo pour illustrer une vidéo TikTok : 1080x1920 pixels.

La taille des images sur Pinterest

- Photo de profil Pinterest : 165x165 pixels (recommandé)

- Photo de tableau Pinterest (board) : 222x150 pixels (petite photo : 50x50px)

- Photo d'épingle Pinterest (pin) : entre 600 et 735 pixels en largeur, ratio 2:3

- Photos d'épingle Pinterest sponsorisée : 1000x1500 (ratio 2:3) recommandé

- Format : JPEG, PNG ou GIF.

La taille des images sur Tumblr

- Photo de profil Tumblr : au moins 64x64 pixels, 128x128 pixels (recommandé)

- Images partagées sur Tumblr : affichées dans le flux Tumblr en 500x750 pixels au minimum, 1280x1920 pixels au maximum

- GIF partagés sur Tumblr : 500px de large et 1Mb maximum

Pour un post avec une seule image, prévoir une taille de photo à 500 pixels de large, 245 pixels de large pour deux photos, et 160 pixels de large pour une publication comprenant trois photos.

- Photo dans un lien partagé sur Tumblr : affiché en 130x130 pixels en aperçu

- Photo d'un post audio : 169x169 pixels

- Photo d'un post sponsorisé : 1280x1920 pixels (recommandé).

La taille des images sur Weibo

- Photo de profil : 200x200px, affichée en 100x100px (en cercle)

- Photo de couverture : 920x300px

- Bannière : 560x260px

- Contest preview : 640x640px

- Instream : 120x120px.

La taille des images sur WeChat

- Photo de profil : 200 x 200 pixels (JPG, PNG) en RGB

- Image de lien dans le feed : 900 x 500 pixels (affiché en 360x200 pixels)

- Image de lien à droite : 400 x 400 pixels (affiché en 200x200 px).

Source : Blogdumoderateur.com

Côte togolaise

L'espace maritime du Togo, quel atout géostratégique ?

Pêche, aquaculture, navigation, économie maritime, marine nationale, océanographie, protection du littoral, transformation des produits de la mer, ingénierie marine, construction navale, recherches scientifiques, sont autant de domaines liés au métier de la mer. Sachant que le Togo est un pays côtier et dispose désormais d'un nouveau port de pêche, quels enjeux géostratégiques pour le pays ?



Des travailleurs dans le secteur de la mer

L'Université de Lomé (UL) a en son sein, depuis mai 2018, un Institut des métiers de la mer (I2M). En effet, l'ouverture de l'I2M répond à la volonté des autorités togolaises de mettre à la disposition du secteur maritime, des professionnels qualifiés. Ceci, dans la droite ligne de la politique gouvernementale visant à faire de l'économie bleue, un des leviers du développement au Togo. Via le Port de Lomé et son énorme potentiel (port en eau profonde, ressources halieutiques), le Togo

ambitionne d'être un véritable hub-transportaire incontournable dans la sous-région. La création de l'Institut des métiers de la mer (I2M) est la résultante de la stratégie nationale pour la mer et le littoral mise en route par le gouvernement togolais pour renforcer la sécurité maritime, promouvoir les opportunités d'emplois et le partenariat public-privé, moderniser le tourisme, développer l'économie bleue et gérer durablement l'environnement marin.

sont extraits en mer, l'essentiel des communications mondiales emprunte les câbles sous-marins. Pourtant, la mer ne tient encore qu'une place très modeste dans les stratégies territoriales: même littorales, les territoires ont des difficultés à s'approprier ces espaces proches mais peu accessibles, et à y étendre leurs plans et leurs projets.

L'espace terrestre (y compris, et souvent surtout, sa frange littorale), concentre les convoitises, les projets, les plans, les stratégies et les politiques, mais l'espace maritime et les ressources marines, pourtant partagés et publics, restent pour l'essentiel le sujet des seuls acteurs maritimes, les politiques s'y limitant souvent au simple encadrement réglementaire des activités privées. L'humanité découvre ou redécouvre ce que la mer peut lui apporter: de nouvelles ressources (biologiques, minérales, énergétiques), et de nouveaux espaces (rendus accessibles par les progrès gigantesques de l'industrie offshore dans les dernières décennies).

Cultures marines, biotechnologies, extraction de matériaux et de métaux, production d'eau douce, énergie éolienne, hydrolienne et thermique: tout ceci est désormais

possible à grande échelle. Les enjeux de l'économie bleue sont donc les ressources, les matières premières et l'espace, mais aussi les enjeux financiers et les emplois associés. L'économie bleue concerne bien sûr les usagers professionnels de la mer, mais aussi les territoires qui accueillent leurs activités.

Aujourd'hui, les territoires littoraux bénéficient pourtant peu des activités maritimes et littorales qu'ils accueillent et auxquelles ils fournissent une multitude de services (ports, ressources, espace, réseaux, formation, connaissance, etc.), en échange de retours souvent limités ou peu équilibrés (emplois saisonniers ou sous-qualifiés, retour nul ou négatif sur leurs investissements: port, conflits entre résidents et occupants de passage). Pour Hubert Bakai, le directeur des Affaires maritimes, 'l'économie bleue regorge de beaucoup d'opportunités mais elle est négligée par la jeunesse'. Le secteur offre un panorama de débouchés très vaste comme la pêche, l'aquaculture, la Marine nationale, la construction navale, l'ingénierie maritime, l'océanographie, la protection du littoral entre autres. Autant de nouveaux emplois à créer.

Source: Republicoftogo

La mer : une place modeste dans les stratégies territoriales



Des pêcheurs tissant les filets de pêche

Lors du sommet de l'Union africaine à Lomé en 2016, consacré à la sécurité maritime, il avait été question de

valorisation de l'économie bleue. La pêche tient une grande place dans les représentations de la mer. 30% du pétrole ou du gaz

Les espaces maritimes au cœur des enjeux géostratégiques



Routes et principaux seuils du commerce maritime mondial

Principal support du commerce de marchandises, les espaces maritimes ont vu leur importance stratégique s'accroître avec l'approfondissement du processus de mondialisation et avec l'affirmation de nouvelles puissances régionales.

Développement de l'attractivité portuaire, sécurisation des flux commerciaux et humains, exploitation des ressources ou encore protection des écosystèmes marins constituent ainsi autant d'enjeux économiques, écologiques et politiques majeurs de ce début

de 21^{ème} siècle. L'importance stratégique des espaces maritimes, qui couvrent 71% de la surface du globe, attise les convoitises et provoque des litiges territoriaux et des tensions entre les Etats ainsi qu'entre les différents "usagers" de ces espaces (compagnies pétrolières, armateurs, pêcheurs, professionnels du tourisme, etc). Les espaces maritimes constituent tout d'abord le principal support du commerce mondial et s'apparentent à de gigantesques interfaces. Ils supportent ainsi 80% du commerce mondial de marchandises (soit 9 milliards de tonnes de biens manufacturés, d'hydrocarbures, de matières premières minérales et agricoles etc.) grâce à une flotte de plus de 90 000 navires spécialisés (porte-conteneurs, minéraliers, vraquiers, supertanker, méthaniers, etc). Les flux illicites s'effectuent aussi largement par la voie maritime. Les fonds marins sont quant à eux parcourus par un réseau d'oléoducs, de gazoducs et de câbles de télécommunication (qui acheminent plus de 90% des télécommunications internationales). Mers et océans supportent également le déplacement des hommes, migrants et touristes. On comptait ainsi plus de 22 millions de croisiéristes en 2015, dans les Caraïbes et en mer méditerranée, respectivement 1^{er} et 2^{ème} bassins mondiaux pour cette activité. Si la "mare nostrum" représente un espace privilégié pour le tourisme de masse, elle offre aussi l'opportunité à des milliers de migrants clandestins originaires d'Afrique subsaharienne et du Proche-Orient de rejoindre le continent européen, pour ceux qui y parviennent tout du moins.

La géographie des principales voies d'échanges maritimes témoigne de la hiérarchie des territoires dans l'organisation de l'espace mondial. De fait, les "autoroutes" du commerce maritime relient entre elles les régions les plus intégrées au processus de

mondialisation, c'est-à-dire les pôles de la triade et les principaux émergents (Asie orientale, Europe occidentale, Amérique du Nord). A l'inverse, le continent africain est largement évité par les navires, faute d'infrastructures de transport efficaces, de marché de consommation attractif et de production industrielle à exporter.

Ces flux s'articulent autour des "seuils", c'est-à-dire des points de passages stratégiques, naturels comme les détroits (Gibraltar, Ormuz, Malacca, Bab-el-Mandeb et le Bosphore pour les plus empruntés) et artificiels avec les canaux (Suez et Panama pour les principaux). Ces "points nodaux" sont essentiels au fonctionnement du commerce international, comme en témoigne par exemple l'agrandissement récent du canal de Panama. Construit à partir de la fin du 19^{ème} siècle à l'initiative du Français Ferdinand de Lesseps, ce canal permettant de relier l'Atlantique au Pacifique sans avoir à contourner le continent américain n'était plus adapté au gigantisme actuel des navires de commerce. Ouvert en 2016 après 9 années de travaux titanesques, le canal peut désormais accueillir les plus gros porte-conteneurs de la planète. Ces points de passage stratégique constituent par ailleurs des "zones à risque", aussi bien en raison des risques de collision liés à l'intensité du trafic (le détroit du Pas-de-Calais voit passer 400 navires par jour) qu'en raison des convoitises qu'ils suscitent.

Mers et océans sont également exploités pour produire des énergies renouvelables. L'usine marémotrice située dans l'estuaire de la Rance (Bretagne) par exemple, construite en 1966, tire son énergie de la force de la marée. Plus récemment, les projets d'implantation d'éoliennes offshore se multiplient dans le monde, plus de 2000 étant déjà installées en Union européenne, en mer du nord et dans la Baltique principalement, la Grande-Bretagne en possédant

la moitié. L'exploitation de ses ressources constitue donc un enjeu économique et énergétique majeur pour les Etats qui rentrent

souvent en concurrence pour l'appropriation des espaces maritimes.

Le Togo prend acte: plus de pêche illégale



Des pirogues pour assurer les activités

Le Togo a ratifié l'accord de la FAO, relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir et éliminer la pêche illicite, non déclarée, non réglementée (INN). Il s'agit de l'accord de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) signé en novembre 2009 à Rome. Cet outil permet de prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Le Togo, en signant cet accord, est tenu de mettre en place un certain nombre de mesures dans son port. Ces mesures auront pour objectif de détecter la pêche illégale, d'empêcher que le poisson pêché illégalement soit déchargé et vendu et d'assurer le partage des informations concernant les navires peu scrupuleux à l'échelle mondiale. Ces mesures impliquent aussi un contrôle minutieux des navires.

Avec ce nouveau port de pêche moderne, la routine quotidienne des acteurs et usagers se fera avec davantage d'engouement : les pêcheurs arrivent, tôt le matin, avec leurs pirogues et vendent directement le produit de la pêche aux mamans qui revendent ensuite sur les marchés. Typique et haut en couleur. Il est conseillé de s'y rendre en voiture ou en taxi parce que l'accès n'est pas facile et que les quartiers traversés ne sont pas des plus sûrs. Des pirogues débarquant sur le quai, des filets qui se font et se défont, des paniers remplis de poissons. Les lieux s'animent des échanges entre les pêcheurs, les acheteurs, les visiteurs, les échoppes de nourriture et les taxis-motos qui attendent les clients chargés des produits de la mer, pour les ramener en ville ou ailleurs.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MON KIOSK.com

OU

sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

Pharmacies de garde de Lomé du 02 au 09 /12/ 2019

ST RAPHAEL	ATIKPODJI	22218426
ST ANTOINE	AV. LIB.	22212964
AKOFA	AMOUTIVÉ	22210097
OCAM	RUE DE L'ENTENTE	22216205
KPEHENOU	BD. H. BOIGNY	22213224
EMMANUEL	KODJOVIKOPÉ	22213098
HÔPITAL	CHUTOKOIN	22200808
MAIRIE	FACE MAIRIE	22212639
ST PAUL	BD. JEAN PAUL II	22224672
LE JOURDAIN	TOKOIN WUITI	22615614
HEDZRAWAWE	HEDZRAWAWE	22264961
KOUSSAN	KEGUÉ	96801001
KLOKPE	TOGO2000	96801003
JMIMSHAK	HOUNTIGOME	22603050
MAWULE	BÈKPOTA	70459186
MAËLYS	BÈ KPOTA	22276019
CITE	BD. DU 30 AOÛT	22250125
BESDA	ADIDOGOMÉ	22510529
CONSEIL	SAGBADO LOGOTE	70215653
EPIPHANIA	ADIDOGOME	70401052
DJIDJOLE	DJIDJOLE	22256512
VERTE	KLIKAMÈ	22250326
LUMIERE	AGBALEPÉDOGAN	70431549
OSSAN	AVEDJI	70404425
DES ROSES	VAKPOSSITO	70423772
ADONAÏ	AGOËNYIVÉ	22500405
CHARITE	AGOËNYIVÉ	22251260
EMMAÛS	RTE MISSION TOVÉ	96800912
ESPACE VIE	AGOE LOGOPÉ	99858907
NABINE	AGOÉ ANOMÉ	93362626
A DIEU LA GLOIRE	LÉGBASSITO	
TCHÉP'SON	TOGBLÉKOPÉ	70429441
ZOSSIME	ZOSSIMÉ	70462664
BAGUIDA	BAGUIDA	70424777
LA FLAMME D'AMOUR	AGODEKE	70457014

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
 EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
 AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 7919
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
 www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
 Communication, Location d'espaces
 Conseils, Wedding Planner et Décoration
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919
 COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Sauriez-vous résoudre l'énigme ci-dessous?

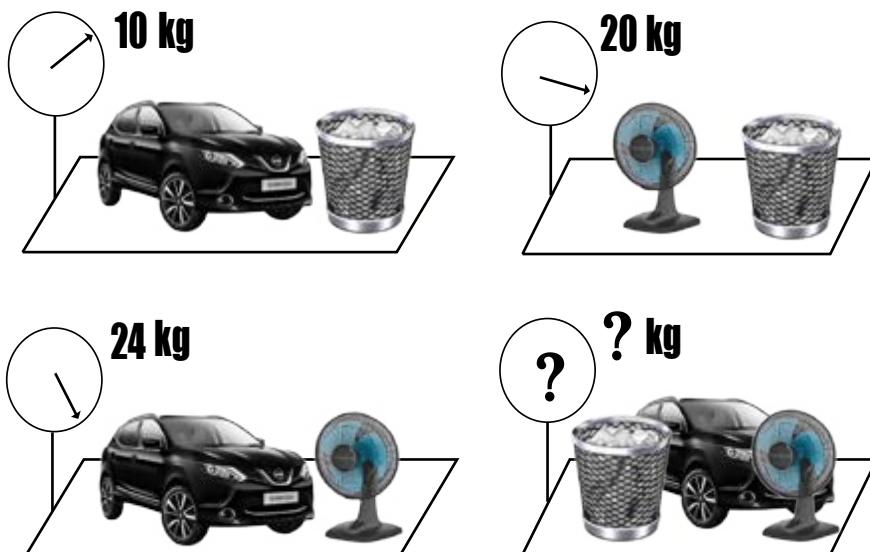


Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Avis de décès

Togbui Assito Komla Agbessi PASSAH FOLLY VIII, Chef supérieur de la ville de Tsévié
 Togbui SOMALI V, Chef du quartier Assiama,
 Togbui Koffi AZIAWOTOR I., Chef du quartier Atitoè,
 M. AZIAWOTOR Adjéwoda, Chef de famille
 M. GALLEY Kossi Senawo, Directeur à l'EPP de Gblainvié Kpétchi
 M. GALLEY Yao Yves Directeur de publication de Symphonie,
 M. GALLEY Koffi Augustin en France,
 Les familles parentes et alliées ont le profond regret de vous annoncer le décès de leur très cher et regretté :
 GALLEY VOUDO Komi Gaglo
 Chauffeur à Tsévié
 Rappelé à Dieu le 24 Novembre 2019 à son domicile à l'âge de 60 ans



GALLEY VOUDO Komi Dit « Diblo »
 Décédé le 24 Novembre 2019 à l'âge de 60 ans

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 06 Décembre 2019
 20H00 : Veillée de prière et de chants dans la maison mortuaire à Tsévié Assiama
 Samedi 07 Décembre 2019 5H00 : Chapelle ardente
 9H00 : culte d'enterrement sous l'apatame suivi d'inhumation au cimetière d'Assiama

REMERCIEMENT

La famille GALLEY
 La famille KADEGA

La famille AZIAWOTOR, AYIVI, ALONOUHO,
 Les familles parentes, alliées et amies profondément touchées par de nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières, vous renouvellent leurs sincères remerciements et profondes gratitudes.
 Que le Dieu Tout-Puissant vous comble de sa grâce.
 Souvenez-vous dans vos prières de GALLEY VOUDO Komi Dit « Diblo »
 Décédé le 24 Novembre 2019 à l'âge de 60 ans

A l'Institut français de Lomé



7 DÉC. / 16H00 | ENTRÉE : 1.000 FCFA - LOMÉ
NOËL EN CLASSIQUE

Venez célébrer la Noël en classique avec des danses, chants, poésies et musiques classique le samedi 07 décembre de 16h30 à 18h30 à l'Institut Français du Togo. Au programme: des chorégraphies de danse classique, des chants de Noël chantés par des voix angéliques des enfants, des poésies écrites et récitées par nos enfants, des musiques...



10 DÉC. / 18H30 | ENTRÉE LIBRE & GRATUITE - LOMÉ
L'AFRIQUE ANCIENNE : DE L'ACACUS AU ZIMBABWE

OUVRAGE DIRIGÉ PAR FRANÇOIS-XAVIER FAUELLE L'histoire ancienne de l'Afrique, millénaire et plurielle, est celle d'empires et de villes, d'innovations techniques et artistiques, de vies nomades ou sédentaires, de mouvements de populations et de circulations d'idées. L'ouvrage dirigé par François-Xavier Fauvelle, L'Afrique ancienne, propose, de manière inédite, de découvrir l'histoire ancienne du continent africain. Il nous...



11 DÉC. / 15H30 | MÉDIATHÈQUE JEUNESSE / ADHÉRENTS | PLACES LIMITÉES - LOMÉ
AVEC MES MAINS : ATELIER CRÉATIF SPÉCIAL NOËL

Tu aimes découper, coller, dessiner, peindre, bricoler, fabriquer et surtout laisser libre court à ton imagination ? Cet atelier est fait pour toi ! A chaque séance une activité créative originale à amener à la maison ! Ce mercredi 11 décembre, une surprise pour Noël !

Lire

« **Humiliés et offensés** » de Fiodor Dostoïevski. Ed Beq. Pp 50-52

« ...J'ai déjà dit qu'il était veuf. Il s'était marié dans la première jeunesse et avait fait un mariage d'argent. De ses parents, qui s'étaient complètement ruinés à Moscou, il ne reçut presque rien. Vassilievskoïé était hypothéqué et surhypothéqué ; il avait d'énormes dettes. À vingt deux ans le prince, obligé alors de servir à Moscou dans un ministère, n'avait plus un kopeck et il entra dans

la vie « comme un gueux, descendant d'une antique lignée ». Un mariage avec la fille plus que mûre d'un fermier des eaux-de-vie le sauva. Son beau-père, bien entendu, l'avait trompé sur la dot, mais il put cependant, grâce à l'argent de sa femme, racheter et remettre sur pied son bien patrimonial. La fille de marchand qui était échue au prince savait à peine écrire, ne pouvait assembler deux mots, était laide et ne possédait qu'une seule qualité importante : elle était bonne et docile. Le prince mit à profit au maximum ce mérite ; après la première année de leur mariage, il laissa

sa femme, qui à cette époque lui avait donné un fils, entre les mains de son père à Moscou, et lui-même partit prendre du service dans la province de X... où, à force d'intrigues, il obtint, avec la protection d'un illustre parent de Pétersbourg, une place assez en vue. Son âme avait soif de distinctions, d'avancement, d'une belle carrière, et, ayant calculé qu'avec sa femme il ne pouvait vivre ni à Pétersbourg ni à Moscou, il s'était décidé, en attendant mieux, à faire ses débuts en province. On dit que, dès la première année de leur vie commune, il avait failli faire mourir sa femme par

sa grossièreté à son égard. Ce bruit avait toujours révolté Nikolai Sergueitch et il avait pris avec chaleur la défense du prince, affirmant que celui-ci était incapable d'une vilénie. Sept ou huit ans après, la princesse mourut enfin, et son époux resté veuf alla s'installer sans tarder à Pétersbourg. Même là-bas, son apparition fut remarquée. Encore jeune, beau garçon, possédant du bien, doué de qualités brillantes, avec un esprit indéniable, du goût, une gaieté intarissable, il se présentait non comme quêteur le bonheur et la protection, mais avec une certaine indépendance.

On disait qu'il y avait réellement en lui quelque chose de charmeur, de dominateur, de fort. Il plut extrêmement aux femmes et une liaison avec une des beautés de la société lui valut un succès de scandale. Il déboursait l'argent sans compter, malgré un sens inné de l'économie qui allait jusqu'à l'avarice, perdait d'énormes sommes aux cartes quand il le fallait sans même sourciller. Mais ce n'étaient pas des distractions qu'il était venu chercher à Pétersbourg ; il lui fallait définitivement se mettre en chemin et consolider sa carrière... »

Présidentielle 2020

Suite de la page 3

Le Conseil des ministres convoque le corps électoral

► La date du premier tour fixé au 22 février 2020



...d'indemnisation et de compensation des personnes affectées par les projets.

Avec l'adoption de la loi n° 2014-014 du 22 octobre 2014 portant modernisation de l'action publique de l'Etat en faveur de l'économie et de la loi n° 2018-005 du 14 juin 2018 portant code foncier et domaniale, il devient nécessaire de revoir le cadre de gestion des expropriations.

En effet, l'article 78 de la loi n° 2014-014 du 22 octobre 2014 a créé la commission d'expropriation (COMEX) et a laissé le soin au Gouvernement de préciser, par décret en Conseil des ministres, les modalités de son organisation et de son fonctionnement.

C'est l'objet du présent décret qui définit la composition de la COMEX, les modalités de désignation des membres, ainsi que de son fonctionnement.

Le deuxième décret adopté par le Conseil des ministres porte création des trésoreries.

La loi n° 2017-008 du 29 juin 2017 portant création de communes, modifiée par la loi n° 2019-001 du 9 janvier 2019 a consacré la communalisation intégrale du territoire togolais.

Son application s'est traduite par l'élection des conseillers municipaux et des maires, installés dans leurs fonctions les 14, 15 et 16 octobre 2019 mettant ainsi fin aux délégations spéciales. Conformément à la réglementation financière et comptable en vigueur, et surtout dans le cadre de la mise en œuvre des budgets

communaux qui incombent aux maires (ordonnateurs) et aux comptables publics, il s'avère indispensable de doter chaque commune d'un poste comptable placé sous l'autorité d'un comptable public. L'adoption de ce présent décret contribuera à la gestion transparente et efficiente des ressources financières de ces collectivités locales grâce notamment à la séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable.

Le troisième décret adopté par le Conseil des ministres fixe la date du 1er tour de l'élection présidentielle de 2020 et convoque le corps électoral pour le premier tour de cette élection présidentielle.

Le code électoral prévoit en son article 79 que la date du scrutin soit fixée par décret en Conseil des ministres. Cette loi précise également que le corps électoral est convoqué par décret en Conseil des ministres sur proposition de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Ce décret précise les heures d'ouverture et de clôture du scrutin.

Aussi, l'article 65 de la constitution du 14 octobre 1992 dispose-t-il que « le scrutin est ouvert sur convocation du corps électoral par décret pris en Conseil des ministres 60 jours au moins et 75 jours au plus avant l'expiration du mandat du Président en exercice ».

C'est donc en application des dispositions desdits articles que le présent décret fixe la date du 1er tour de l'élection présidentielle de 2020 au

22 février 2020 et convoque le corps électoral pour la même date. Les bureaux de vote sont ouverts de sept (7) heures à seize (16) heures en heure UTC/GMT sur toute l'étendue du territoire national et en heure locale dans les ambassades retenues pour le vote des Togolais vivant à l'étranger. Le quatrième décret adopté par le Conseil des ministres fixe le montant du cautionnement à verser pour l'élection présidentielle de 2020.

La loi n° 2012-002 du 29 mai 2012 portant code électoral dispose en son article 155 que : « les candidats sont astreints au dépôt au Trésor public d'un cautionnement dont le montant est fixé par décret en Conseil des ministres sur proposition conjointe de la CENI et du ministre chargé de l'administration territoriale ».

Le présent décret fixe le montant du cautionnement pour l'élection présidentielle de 2020 à vingt millions (20 000 000) de francs CFA. Le cinquième décret adopté par le Conseil des ministres porte ouverture et clôture de la campagne électorale pour le premier tour de l'élection présidentielle de 2020.

Le premier tour de l'élection présidentielle de 2020 est précédé de la campagne électorale animée par les candidats à l'élection présidentielle et les partis politiques reconnus, conformément à l'article 67 de la loi portant code électoral.

L'article 68 de la même

loi dispose que : « la campagne électorale est déclarée ouverte quinze (15) jours francs avant la date du scrutin. Elle s'achève vingt-quatre (24) heures avant le jour du scrutin ». C'est en application de ces dispositions que le présent décret ouvre la campagne électorale pour l'élection présidentielle le jeudi 6 février 2020 à zéro heure ; elle prend fin le jeudi 20 février 2020 à minuit.

Le sixième décret adopté par le Conseil des ministres porte contribution de l'Etat au financement de la campagne électorale pour les deux tours de l'élection présidentielle de 2020.

La loi n° 2013-013 du 7 juin 2013 portant financement public des partis politiques et des campagnes électorales dispose à son article 1er que « L'Etat alloue une aide pour le financement des activités des partis et regroupements de partis politiques... ». L'article 10 de la même loi prévoit que « L'Etat contribue au financement des campagnes électorales des partis et regroupements de partis politiques ainsi que des candidats ou listes de candidats dans le cadre des élections législatives et présidentielles. Le montant de cette contribution est inscrit dans la loi de finances de l'année de l'élection visée. S'il n'a pas été prévu dans la loi de finances de l'exercice en cours, ce montant est fixé par décret en Conseil des ministres ». Le présent décret fixe donc le montant de la contribution de l'Etat au financement de la campagne électorale pour l'élection présidentielle de 2020 à cinq cent millions (500 000 000) de francs CFA. Cette contribution de l'Etat est répartie comme suit :

- 60% du montant sont répartis à égalité entre tous les candidats ;
- 40% du montant de la contribution financée par l'Etat sont répartis proportionnellement aux suffrages obtenus entre les candidats ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés.

Le montant de l'aide proposée tient compte

de l'organisation de la campagne électorale pour les deux (2) tours par les candidats à l'élection présidentielle. Ce montant est fonction du nombre de candidats qui seront retenus par la Cour constitutionnelle.

Le septième décret adopté par le Conseil des ministres porte vote par anticipation des forces de défense et de sécurité pour l'élection présidentielle de 2020.

La loi portant code électoral prévoit en son article 117 que les membres des forces de défense et de sécurité peuvent, en cas de besoin exercer leur droit de vote par anticipation. Cette mesure est prévue par le code électoral pour permettre aux forces de défense et de sécurité de garantir la sécurité des électeurs et des opérations électorales le jour du scrutin. Elle est d'autant plus pertinente au vu de l'environnement sécuritaire qui prévaut dans la sous-région.

En application du code électoral, le présent décret fixe ainsi la date du vote des forces de défense et de sécurité à soixante-douze (72) heures avant la date du scrutin général. A l'issue des échanges et des délibérations relatives aux questions électorales, le Président de la République a donné des instructions au Gouvernement de maintenir l'esprit d'ouverture et d'écoute avec l'ensemble des acteurs politiques et la société civile avec le souci primordial d'assurer le déroulement serein et pacifique du processus électoral et de garantir par des mesures concrètes et pratiques, la tenue d'un scrutin présidentiel libre, équitable, transparent et crédible.

Le Chef de l'Etat a également exhorté les membres du Gouvernement à demeurer concentrés sur leurs missions et tâches et à garder le cap des réformes et des efforts visant à répondre aux besoins de nos concitoyens.

**Fait à Lomé, le 5 décembre 2019
Le Conseil des ministres**

Lutte contre les faux médicaments

La rencontre des chefs d'Etat à Lomé reportée au 17 et 18 janvier 2020

Prévue pour se tenir du 6 au 7 décembre 2019, le sommet des chefs d'Etats souscrivant à l'initiative de Lomé contre les faux médicaments, se tiendra finalement les 17 et 18 janvier de l'année prochaine. Cette importante rencontre devrait permettre de prendre des mesures fortes contre ce phénomène qui commence par échapper à tout contrôle.



Faure Gnassingbé et Denis Sassou N'guesso

Le trafic de faux médicaments est un fléau pour nos pays aujourd'hui. Comme un rien du tout, il commence par devenir un danger non

seulement pour la santé publique, mais aussi pour les économies et la sécurité civile. Malheureusement, les réseaux qui développent cette activité criminelle sont très volatiles. Il est en effet difficile de les cerner afin de circonscrire le mal. L'on retrouve les médicaments sur le marché et parfois même dans le circuit légal sans savoir vraiment comment cela est arrivé.

L'industrie des faux

médicaments représente en Afrique, 30 à 60% des médicaments mis en circulation, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'une des raisons de la croissance de ce trafic sur le continent est l'absence dans de nombreux pays, d'une législation le criminalisant. Les pharmaciens, les autorités en charge de la santé et de la sécurité sont visiblement dépassés. Quoi qu'on fasse, la lutte passera par eux. Mais il faudra peut-être que les premiers dirigeants de nos pays mettent entre leurs mains de meilleurs instruments.

L'initiative de Lomé lancée par la Fondation Brazzaville, aboutira à la signature, par

les chefs d'Etats du Congo, de la Gambie, du Ghana, du Niger, de l'Ouganda, du Sénégal et du Togo, d'une déclaration politique et d'un accord-cadre légalement contraignant. Cet accord les engagera à renforcer la législation pour criminaliser le trafic de faux médicaments et sera la première phase d'un programme plus large, visant à assurer un accès à des médicaments sûrs et efficaces à tous les citoyens.

Il marquera la détermination des chefs d'Etat à lutter contre ce commerce assassin qui tue des centaines de milliers de personnes chaque année et finance la criminalité transnationale et le terrorisme.

Edem Dadzie

Agroécologie et accès à la terre

Les Amis de la Terre promeuvent les intérêts des peuples autochtones

L'ONG les Amis de la Terre international organise cette semaine une formation à Lomé à l'endroit de ses membres et d'autres organisations impliqués dans la promotion de l'agriculture durable et de l'accès à la terre. La rencontre leur a permis de discuter des questions liées à l'agroécologie et de renforcer les capacités des participants sur les voies et moyens pour influencer les politiques agricoles en Afrique et particulièrement au Togo.

Près d'un milliard de personnes souffrent d'insécurité alimentaire et 26% des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition dans le monde selon le Fonds des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). La majorité des personnes sous-alimentées vivent dans les zones rurales des pays en développement. Celles-ci vivent principalement en Afrique subsaharienne, avec environ 4 millions de décès par

an dus à la sous-nutrition. Les sociétés multinationales, aidées par les gouvernements, tentent d'accroître leur contrôle sur la terre, les semences, les marchés et le travail en Afrique. Les donateurs, les agences de développement et les initiatives multilatérales continuent de promouvoir un modèle industriel agricole unique. La situation d'accaparement des terres en Afrique, ce qui a entraîné

la destruction des forêts, laissant les communautés à leur sort et entraînant le déplacement d'hommes, de femmes et d'enfants.

Il faut trouver des solutions qui tiennent compte de la durabilité et qui mettent l'Homme au centre des discussions. Les communautés et les paysans connaissent le chemin de cette solution parce qu'ils ont leurs propres pratiques qui sont l'agroécologie paysanne et la gestion communautaire

des forêts. Comme le précise Kwami Dodzi Kpondzo, chargé des campagnes à l'ONG les Amis de la Terre, section Togo, « nous avons décidé de parler d'agroécologie parce que les paysans souffrent ».

L'agroécologie se développe rapidement en tant que mouvement social dans le monde entier. Il montre un réel potentiel dans la résolution des multiples crises auxquelles notre planète et notre humanité sont confrontées, à savoir la faim, les changements climatiques, la pénurie d'eau, la contamination de l'environnement et le chômage. Il faut donc promouvoir cette pratique. « Le moyen le plus sûr d'assurer la nutrition aujourd'hui en Afrique est l'agriculture. Or l'agriculture

familiale est en difficulté sur le continent. Nous voulons donc faire savoir à nos dirigeants qu'il faut donner la priorité aux paysans. L'on doit préserver les terres cultivables pour assurer la souveraineté alimentaire », a ajouté monsieur Kpondzo.

L'atelier vise à intégrer la justice de genre dans la lutte pour la souveraineté alimentaire et dans la promotion de l'agroécologie et de la gestion communautaire des forêts. Plusieurs communications comme celles-ci seront présentées : les femmes et l'accès à la terre, cas du Cameroun, les femmes et le mouvement agroécologique, cas de l'Ouganda, rôle des femmes dans l'agriculture familiale, cas du Togo.

Edem Dadzie

Le litige foncier avec leurs voisins de Défalé définitivement résolu,

Les cadres de la Kéran échangent avec leurs communautés

Les cadres et jeunes natifs d'Atétou, Awanda, Gnadé, Woumalo et de Déouté ont échangé le samedi 30 novembre dernier avec les populations de la préfecture de la Kéran sur les défis de développement auxquels sont confrontés leur localité.

La rencontre qui s'est déroulée dans la cour de l'EPP Déouté, localité située à l'entrée sud de Kanté a permis aux cadres et populations de la préfecture de la Kéran de faire le point sur le litige foncier qui les opposait à leurs voisins de Défalé (Préfecture de Doufelgou).

La rencontre, renseignent les cadres de la Kéran, fait suite à des discussions qui se sont déroulées entre les autorités préfectorales de Doufelgou et de la Kéran sur la bande de terre qui jouxte les villages

de Déouté, Awanda, Atétou, Woumalo et de Gnadé et qui serait réclamée par la communauté de Défalé.

Avant les élections locales du mois de juin dernier et par rapport à la composition des différentes communes, le découpage opéré par le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales avait permis de clairement définir les nouvelles limites de la préfecture de Doufelgou de celles de la préfecture de la Kéran. Cette

bande de terre âprement disputée est officiellement reconnue comme propriété de la préfecture de la Kéran par le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales.

Les échanges avec les populations de la Kéran est une initiative de quelques cadres natifs du milieu dont Landrou Titoua, Otchantchan Awima Atoutè, Singo Ayitou et Mme Agbandao Kounon Nahou respectivement Adjudant-chef en service à la présidence de la République,



Les cadres de la localité

directeur général de la Safer, membre du bureau national du Mouvement des Sages du parti Unir et député à l'Assemblée nationale.

« Ce litige foncier qui est né depuis des années a finalement trouvé solution.

Nous avons profité de dire à nos jeunes frères et parents que nous ne pouvons pas trouver solution à tout problème par la violence et par la vengeance », a déclaré M. Landrou Titoua.

TM

RIDUTO®

RIZ DU TOGO



Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIZ DU TOGO RIDUTO RICE sont des marques déposées